Posted on: 2023-02-03T00:00:00.00-04:00

DB Reference N°: IDB-P1131885-02/23

Country: Haiti

Institution: Inter-American Development Bank

Sector: General - Transportation

Deadline: 2023-02-10T00:00:00.00-04:00

Status: Published

Loan N°./Financing: Financement BID : 4618/GR-HA

Project: PROGRAMME DE TRANSPORT ET CONNECTIVITÉ DÉPARTEMENTALE

Title: SOLLICITATION D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

Borrower/Bid No: HAL1104

RÉPUBLIQUE D'HAITI

SOLLICITATION D'EXPRESSION D'INTÉRÊT

(SERVICES DE CONSEIL)

Institution : Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)

Financement : Banque Interaméricaine de Développement (BID)

Projet : Programme de Transport et Connectivité Départementale

Secteur : Transport

Résumé : Appui aux opérations de compensation et d'expropriation sur la Route Départementale 501 entre Port-de-Paix et Anse à Foleur comme, entre autres : communication, traitement des dossiers des Personnes Affectées par le Projet (PAP), coordination avec Notaires et Comité Permanent d'Acquisition Amiable (CPA), signature d'ententes, résolution des difficultés, remise de chèques, accompagnement et renforcement de capacités de l'Agence d'Exécution du MTPTC (AE/MTPC).

N° du DON : 4618/GR-HA

No de contrat : 4618-MTPTC-CF-SFQC-049-2022

Date limite : **10 février 2023**

La République d'Haïti a obtenu de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) un financement non remboursable pour l'exécution du Programme de Transport et Connectivité Départementale dont l'objectif général est de continuer à améliorer la qualité, l'accessibilité et les conditions de sûreté de l'infrastructure de transport d'Haïti à travers la réhabilitation et la mise à niveau de routes départementales et nationales, de systèmes de gestion de l'entretien des routes et de renforcement de capacités au Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC).

Les projets routiers nécessitent le dédommagement des Personnes Affectées par le Projet (PAPs) : expropriation pour terrains (sur titre) et bâtis affectés et compensation pour perte d'arbres, de cultures ou d'activités économiques. Ces indemnisations s'inscrivent dans le cadre de Plans d'Action de Réinstallation (PAR) et comprennent :

i. les expropriations gérées par le Comité Permanent d'Acquisition Amiable (CPA), relevant du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), qui a recours conformément à la Loi du 05 Septembre 1979 aux services de notaires (différents suivant la juridiction), et
ii. les compensations qui entrent dans le cadre de l'application des Politiques et normes de performance sociale de la BID (OP-710). Elles sont prises en charge par le MTPTC.

Ce processus est complexe, fait intervenir de nombreux acteurs et doit être exécuté conformément aux Politiques de la BID ; Dans le cadre du Projet de réhabilitation de la Route Départementale 501 (RD-501), l'élaboration et la mise en œuvre de PAR concernent huit (8) tronçons sur un linéaire de 23 km. À date, six documents PAR ont été élaborés pour les tronçons 1 à 6 (T1 à T6). La mise en œuvre du PAR est très avancée pour les tronçons 1 et 2, soit à plus de 80%. Pour les tronçons 3 à 5 la mise en œuvre est avancée à environ 20% alors que pour le tronçon 6 l'implémentation n'a pas encore débuté. Un PAR n'a pas encore été élaboré pour les deux derniers tronçons (T7 et T8). Le nombre de Personnes Affectées par le Projet (PAP) sur les six premiers tronçons est d'environ mille (1000) alors que pour les deux derniers tronçons le nombre est estimé à deux cent (200), soit un total de mille deux cent (1200) PAPs.

Afin de contribuer à l'amélioration de ces processus et de garantir le respect des normes de performance sociale exigées par la BID, le MTPTC a pris la décision de recruter un Opérateur capable d'appuyer les activités de mise en œuvre du PAR de la RD-501.

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt fait suite à l'Avis général de passation de marchés du Programme, paru dans Development Business No *IDB 527-05/19 du 14 mai 2019 ;* il a pour objectif d'identifier les Opérateurs (Firmes ou Groupements de Firmes uniquement) intéressés à fournir les services suivants : (i) appui à la mise en œuvre du PAR de la RD-501 et (ii) amélioration du logiciel SYCOSUR.

Les Opérateurs intéressés doivent soumettre, en français, toutes les informations pouvant démontrer qu'ils sont compétents pour fournir lesdits services (brochures, description de services rendus dans le cadre de projets similaires, expérience dans des circonstances identiques, disponibilité du personnel compétent pour fournir les services, etc.). Les informations soumises dans une autre langue devront être accompagnées d'une traduction effectuée par un traducteur assermenté et légalisée par l'autorité haïtienne compétente ; en cas de contradictions, la traduction française fera foi.

Les Opérateurs intéressés mettront l'accent dans les dossiers soumis sur (i) leur maîtrise des Politiques environnementales et sociales de la BID, (ii) leur connaissance approfondie des procédés alternatifs de compensation, (iii) leur expérience avérée dans l'élaboration de PAR et dans l'appui à des processus de réinstallation et de compensation particulièrement dans des pays comme Haïti et enfin (iv) leurs expériences et capacités à créer ou utiliser des outils informatiques qui permettent de suivre l'avancement des processus. L'objectif ultime est d'élaborer ou d'exploiter une plateforme informatique en ligne qui permettra aux différents acteurs du projet de visualiser l'avancement des activités et servira de véritable outil de pilotage en temps réel.

Les services à fournir par l'Opérateur retenu au terme du processus de sélection comporteront, notamment :

- **Appui à la mise en œuvre du PAR du projet de réhabilitation de la RD-501**

1. Document PAR actualisé (sur demande de l'AE/MTPTC), comprenant la documentation de la gestion des doléances ;
2. Appui et coordination des activités du notaire ;
3. Appui et coordination des activités du CPA ;
4. Supports et outils développés pour les séances de renforcement de capacités à l'intention de l'AE/MTPTC ;
5. Rapport final de formation.

- **Amélioration du logiciel SYCOSUR**

1. Base de données géoréférencée consultable en ligne, avec vue d'ensemble sur fond d'images satellitaires et fiches individuelles avec photos pour les PAP, ainsi qu'une vue en plan schématique des biens impactés (localisation de la parcelle). Les données de base proviendront du recensement des nouvelles PAP, de l'inventaire détaillé des biens affectés et de l'actualisation du budget ;
2. Module de cartographie interactive ajouté à la base de données existante ;
3. Module permettant le suivi de la signature des ententes et de la remise des chèques ajouté à la base de données existante ;
4. Base de données de tous les tronçons de la RD-501 actualisée et opérationnelle ;
5. Matériel didactique préparé pour la formation des informaticiens et des utilisateurs du système ;
6. Séances de formation à l'intention des informaticiens et des utilisateurs du système ;
7. Mise à jour du manuel d'utilisation de la base de données à la suite de l'amélioration du logiciel.

Qualifications et profil exigés de l'Opérateur

L'Opérateur, Firme ou un Groupement de Firmes, devra :

- être légalement reconnu et fonctionnel ;
- pouvoir justifier au moins trois (3) années d'expérience professionnelle en gestion environnementale, études d'impact environnemental et social, audit environnemental et social pour des projets similaires, c'est-à-dire en élaboration et mise en œuvre de PAR sur des projets d'infrastructures ;
- avoir mené à bien de manière satisfaisante, en collaboration avec des institutions internationales, au moins deux (2) missions similaires, c.à.d. mission de mise en œuvre de PAR (volet « compensation » et volet « indemnités d'expropriation » en collaboration étroite avec le CPA sur des projets routiers d'au moins 10 km en Haïti;
- démontrer des compétences en développement et en gestion de bases de données géoréférencées.

Les Opérateurs sont sélectionnés dans les conditions prévues par la Banque Interaméricaine de Développement : *Politiques relatives à la sélection et au recrutement de consultants financés par la Banque Interaméricaine de Développement (GN-2350-15)* affichées sur le site: www.iadb.org/procurement et l'invitation est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, tel qu'indiqué dans les conditions décrites par lesdites politiques et, à titre d'exception, aux firmes de tous les pays membres de

l'Union Européenne.

Les Opérateurs (Firmes ou Groupement de Firmes) intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de l'Unité Centrale d'Exécution (UCE) du Ministère des Travaux Publics Transports et Communications (MTPTC) en adressant une demande aux adresses (physique ou électronique) indiquées ci-dessous, pendant les heures ouvrables, de 10 :00 h A.M à 3 :00 h P.M (heure locale d'Haïti) du lundi au vendredi.

Toute expression d'intérêt doit être déposée avant 4 :00 h P.M (heure locale d'Haïti) au plus tard le **10 février 2023** :

1. **en format papier à l'adresse physique de l'UCE ci-dessous**

   Unité Centrale d'Exécution (UCE)

   Att. : M. Gaétan YOUANCE

   40, Babiole, Port-au-Prince, Haïti

   ou

2. **en version électronique, aux adresses électroniques ci-dessous.**

Adresse :

E-mail : uce@uce.gouv.ht / agence.execution@uce.gouv.ht